

Vol. 2, No. 1  
Juin 2025

ISSN 2960-2858  
P-ISSN 3006-4414

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

**P-ISSN 3006-4414**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

**SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)**



*Périodique : semestriel*

**Vol. 2, No. 1, 2025**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorier adjoint de la rédaction**

**YAO Koffi Léon**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureïma**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

## **COMITÉ DE LECTURE**

### **ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

### **ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

### **BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **COULIBALY Daouda Pondalla**

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DÉDÉ Jean-Charles**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

### **IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

### **KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KONÉ Yacouba**

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

### **KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

## **PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## **CITATION DES AUTEURS**

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

**DANS LE TEXTE** : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

#### **N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : <b>La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite</b> .....	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : <b>La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère</b> .....	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : <b>Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)</b> .....	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: <b>Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes</b> .....	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : <b>Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale</b> .....	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : <b>Les Luenou, origine, migration et formation : XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle</b> .....	94-115
Sonia-Estelle BOUA : <b>L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i></b> .....	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : <b>Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali</b> .....	129-140
Sylla ANZOUMANAN : <b>Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman</b> .....	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : <b>La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)</b> .....	160-178
Maïmouna BAMBA : <b>Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012</b> .....	179-190
Tiégbè TOURÉ : <b>Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI<sup>e</sup> siècle à 2022</b> .....	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : <b>Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?</b> .....	214-225
BABAROU : <b>La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)</b> .....	226-244
Solenko GNENDA: <b>La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?</b> .....	245-259
Dominique BAKOUAN : <b>Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960</b> .....	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : <b>Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro</b> .....	283-297

Makoura BAMBBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : <b>Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)</b> .....	298-314
Michel Assoumou NSI : <b>L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation</b> .....	315-329
Djibril BALDE : <b>Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi</b> .....	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : <b>Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950</b> .....	346-358
Pénissonguita SORO: <b>Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)</b> .....	359-370
Roseline Gbocho N'DA : <b>Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire</b> .....	371-382
Boureima SANA : <b>Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté</b> .....	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : <b>Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga</b> .....	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : <b>L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)</b> .....	410-429
Kan Yannick YEBOUE : <b>Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire</b> .....	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : <b>L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)</b> .....	439-462
Wokado Mohamed SAKO : <b>Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)</b> .....	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : <b>La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso</b> .....	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : <b>Théorie critique et rationalisation de la société</b> .....	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : <b>L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain</b> .....	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : <b>Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)</b> .....	529-542

<b>Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique .....</b>	<b>543-561</b>
<b>Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022 .....</b>	<b>562-575</b>
<b>Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984 .....</b>	<b>576-594</b>
<b>Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024 .....</b>	<b>595-619</b>
<b>Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ? .....</b>	<b>619-640</b>
<b>Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892) .....</b>	<b>640-669</b>

# Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro

**Hamidou ZAMBILOU**

Enseignant-chercheur Doctorant  
Institut de Pédagogie Universitaire (IPU)  
[hamidmaiga01@gmail.com](mailto:hamidmaiga01@gmail.com)

**Abdoulaye Mohamed DIALLO**

Doctorant  
Ecole Doctorale « Droit-Economie-Sciences Sociales-Lettres et Arts » ED-DESSLA Mali  
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)  
Faculté des sciences économique et de gestion (FSEG)  
[dialloba41@gmail.com](mailto:dialloba41@gmail.com)  
ORCID : 0009-0009-0141-0822

**Adama KOMINA**

Doctorant  
Ecole Doctorale « Droit-Economie-Sciences Sociales-Lettres et Arts » ED-DESSLA Mali  
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)  
Faculté des sciences économique et de gestion (FSEG)  
[adamakomina@gmail.com](mailto:adamakomina@gmail.com)  
ORCID : 0009-0004-8022-6620

**Adama DIABATE**

Enseignant-chercheur  
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)  
Directeur de l'Institut Universitaire de Développement Territorial (IUDT)

---

## Résumé

La commune rurale de Kalaban-Coro, située à proximité immédiate de Bamako, est confrontée à des défis complexes en matière de gouvernance locale, notamment en raison de sa fragmentation territoriale et des dynamiques foncières périurbaines. Cependant, sa configuration territoriale est marquée par une discontinuité, avec des villages dispersés autour de Bamako, ce qui pose des problèmes d'unité et de gestion de l'espace communal. Cette fragmentation rend la commune vulnérable à l'expansion urbaine de la capitale, entraînant des pressions foncières accrues qui vont avoir des répercussions sur la gestion financière de la commune. L'échantillon de type non probabiliste avec un guide d'entretien est utilisé afin de réaliser une étude de contenu à travers des verbatims des répondants. Nos résultats montrent que les citoyens ne sont pas majoritairement satisfaits de la gestion financière de la commune et participent moins à la gestion des affaires communales.

**Mots clés :** gouvernance, périurbaine, fragmentation, urbaine, foncière

## Abstract

The rural commune of Kalaban-Coro, located in the immediate vicinity of Bamako, faces complex challenges in terms of local governance, particularly due to its territorial fragmentation and peri-urban land dynamics. However, its territorial configuration is marked by discontinuity, with villages scattered around Bamako, which poses problems of unity and management of the communal space. This fragmentation makes the commune vulnerable to the urban expansion of the capital, leading to increased pressure on land, which will have repercussions on the commune's financial management. A non-probability sample with an interview guide was used to carry out a content study through the verbatim statements of the respondents. Our results show that the majority of citizens

are not satisfied with the commune's financial management and are less involved in the management of local affairs.

**Keywords :** governance, peri-urban, fragmentation, urban, land

## Introduction

La décentralisation au Mali, consacrée par la constitution du 25 février 1992<sup>1</sup>, fait partie des réformes majeures engagées par l'Etat et est opérationnelle depuis 1993. Elle repose sur un arsenal important d'instruments législatifs et réglementaires. Depuis lors, elle enregistre un certain nombre d'acquis se traduisant par la création et l'opérationnalisation de nombreux dispositifs institutionnels et juridiques, techniques et financiers.

Au Mali, l'émergence des collectivités territoriales, communément appelée la décentralisation est cruciale pour l'ancrage de la démocratie, le développement local et la lutte contre la pauvreté dans toutes ses dimensions. Après quelques années de conceptualisation, d'élaboration du cadre légal et institutionnel et de négociations politiques, la décentralisation est devenue une réalité en 1999. Les élections communales organisées cette année-là étaient l'aboutissement de la phase préparatoire et le démarrage de la mise en œuvre de cette réforme institutionnelle. Les collectivités au niveau des communes, cercles et régions sont devenues les espaces légaux et appropriés pour le développement local.

Le processus de dévolution des pouvoirs a abouti à un changement profond des relations entre l'Etat et les citoyens et à un rapprochement entre les services publics et la population. Il s'inscrit dans un cadre plus large de révisions institutionnelles entamées par le gouvernement malien dans le cadre de la bonne gouvernance et s'applique à tous les niveaux : administration, finances publiques, ministères sectoriels, système judiciaire, etc. Un des aspects importants de ce processus est la déconcentration des services publics qui devrait aller de pair avec la décentralisation démocratique.

Le transfert de compétence consacre le principe de la gestion par les collectivités territoriales des attributions légales qui leur sont reconnues. Ce transfert de compétence doit

---

<sup>1</sup> La Constitution du 25 février 1992 marque un tournant décisif dans l'histoire politique du Mali. Elle est adoptée à la suite du renversement du régime militaire de Moussa Traoré en mars 1991 et de la transition menée par le Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) sous la direction du lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré (ATT).

La Constitution du 25 février 1992 a été un socle démocratique pour le Mali pendant plus de 30 ans, malgré les nombreuses crises politiques. Cependant, elle a été critiquée pour certaines lacunes institutionnelles, notamment l'absence de Sénat et la difficulté de mise en œuvre de certaines réformes. La Constitution de 2023 marque une rupture avec ce cadre, mettant fin à la Constitution de 1992 et instaurant un nouvel ordre politique au Mali.

être accompagné par le transfert des ressources financières de l'Etat central aux collectivités territoriales. Selon la loi n°2023 – 004 du 13 mars 2023 portant code des collectivités territoriales, les collectivités territoriales au Mali sont : la commune, la région et le District de Bamako.

Pour mieux appréhender la compréhension de notre recherche nous allons définir quelques concepts clés :

La « gouvernance » selon (J.-Pierre et O.-Sardan, 2009 : 6), il est mieux de le prendre dans un sens purement descriptif, analytique, aussi empirique que possible, ainsi ils définissent la « gouvernance » comme une forme organisée quelconque de délivrance de biens et services publics ou collectifs selon des normes et logiques spécifiques.

La gouvernance locale ou gouvernance territoriale se définit comme « le processus d'articulation dynamique de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre des acteurs géographiquement proches en vue de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement » (Beauregard et al, 2008 : 6), ou comme un « processus en perpétuelle évolution, se nourrissant de la volonté des acteurs (les contribuables, les élus, etc.) de participer activement à la gouvernance des administrations locales » (Gilly & Wallet, 2005 : 8).

La gouvernance financière est l'ensemble des processus, règles, normes, valeurs et institutions grâce auxquels les différents acteurs (organismes publics locaux, l'Etat...) gèrent les systèmes et les marchés financiers sur tous les territoires (Rapport de ICPC, 2012 : 15). Autrement dit, elle concerne l'ensemble des composants en relation avec l'activité financière d'une organisation : « la gouvernance financière est l'ensemble des procédures et mécanismes qui encadrent les décisions de création et répartition de la valeur » (J.-P-Gaudin, 2002 : 16).

En somme nous pouvons retenir les définitions simples :

La gouvernance locale est l'ensemble des décisions, des règles et des pratiques qui visent à assurer le fonctionnement normal des collectivités territoriales et les acteurs locaux chargés de formuler ces décisions, règles et pratiques, de les mettre en œuvre et d'assurer le contrôle.

La gouvernance financière est l'ensemble des processus, règles et normes par lesquels les différents acteurs gèrent le patrimoine (actifs et passifs) et les flux financiers (recettes et dépense) d'une collectivité territoriale.

Les problèmes liés à la gouvernance administrative et financière nous ont conduit à effectuer notre recherche dans la mairie de la commune rurale de Kalaban-Coro, en particulier, et les collectivités territoriales, en général.

D'où l'intitulé de notre article scientifique : Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalaban – Coro.

## **1. Problématique**

### **1.1. Problème**

La mairie de la commune rurale de Kalaban – Coro est confrontée aux problèmes suivants :

- la non-participation des acteurs de la gouvernance locale dans la gestion des affaires communales ;
- la non implication des acteurs de la gouvernance locale dans la gestion des affaires communales ;
- la non satisfaction des acteurs de la mobilisation des impôts et taxes;
- la non satisfaction des acteurs de la gestion des ressources financières communales.

### **1.2. Questions :**

#### **1.2.1. Question de recherche**

Ainsi, la question centrale à laquelle nous tenterons de répondre est la suivante : Comment les acteurs de la gouvernance locale et financière vont contribuer à l'amélioration de la gestion des affaires de la commune rurale de Kalaban – Coro ?

#### **1.2.2. Questions spécifiques suivantes**

- comment les acteurs de la gouvernance locale participent et s'impliquent à l'amélioration de la gestion des affaires communales ?
- quel est le degré de satisfaction des acteurs impliqués dans la mobilisation des impôts, des taxes et de la gestion des ressources financières ?
- comment les acteurs économiques contribuent-ils à améliorer la dynamique entrepreneuriale ?

### **1.3. Objectifs**

#### **1.3.1. Objectif global**

L'objectif global de la recherche vise à comprendre la gouvernance locale et le rôle des différents acteurs dans la commune rurale de Kalaban – Coro, en particulier et les collectivités territoriales, en général.

#### **1.3.2. Objectifs spécifiques**

La réalisation de l'objectif global passe nécessairement par des objectifs spécifiques suivants :

- améliorer la gouvernance locale par la participation et l'implication des acteurs impliqués dans la gestion des affaires communales ;
- satisfaire les acteurs impliqués dans la mobilisation des impôts, des taxes et dans la gestion des ressources financières ;
- engager les acteurs économiques dans la dynamique entrepreneuriale.

### **1.4. Intérêt**

#### **1.4.1. Intérêt scientifique**

Cette recherche scientifique vise à mettre en lumière une meilleure compréhension du concept de la gouvernance locale et le rôle des différents acteurs impliqués dans la gestion de la commune rurale de Kalaban – Coro, en particulier, et dans les collectivités territoriales au Mali, en général.

Par conséquent, la recherche va reposer sur l'examen des propositions afin de comprendre la gouvernance locale et le rôle des différents acteurs impliqués dans la gestion de la commune rurale de Kalaban – Coro.

Les différents acteurs de la gouvernance locale qui sont les responsables de la mairie, les services déconcentrés de l'Etat, l'Etat central, les organisations de la société civile et les citoyens vont comprendre la gouvernance locale et leurs rôles et responsabilités pour lutter efficacement contre la mauvaise gouvernance administrative et financière.

#### **1.4.2. Intérêt académique**

Cette recherche va permettre l'avancée des connaissances académiques dans le domaine de la gouvernance locale et les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans la gestion des collectivités territoriales et enfin le management stratégique des organisations en général.

Les chercheurs vont utiliser les résultats obtenus pour les pratiques de la bonne gouvernance locale en relevant les limites et à poursuivre des travaux à partir de cette recherche.

### **1.4.3. Intérêt managérial**

L'intérêt du leadership managérial est d'apporter une valeur ajoutée à la gouvernance locale dans la commune rurale de Kalaban – Coro en particulier, les collectivités territoriales, en général.

En effet, l'intérêt managérial est de développer le potentiel des acteurs impliqués dans la gestion de la gouvernance locale mais également de booster le management stratégique de la mairie de la commune rurale de Kalaban – Coro pour un développement économique, social et culturel.

A partir de cette recherche, les chercheurs vont désormais savoir que les collectivités territoriales rencontrent de nombreux problèmes de gouvernance administrative et financière c'est pourquoi nous allons contribuer à la recherche de solutions.

### **1.4.4. Propositions de la recherche**

#### **1.4.4.1. Proposition générale**

Comment les acteurs de la gouvernance locale participeraient, s'impliqueraient et seraient satisfaits de l'amélioration de la gestion des affaires communales ?

#### **1.4.4.2. Propositions spécifiques**

Ces propositions permettent au chercheur de vérifier la pertinence de l'hypothèse générale. Comme hypothèses spécifiques nous avons retenu :

- les acteurs de la gouvernance locale participeraient et s'impliqueraient dans la gestion des affaires communales ;
- les acteurs de la gouvernance locale seraient satisfaits de la mobilisation des impôts et taxes ;
- les acteurs économiques seraient dynamiques et engagés dans l'entrepreneuriat.

## **2. Revue de la littérature**

La gouvernance constitue un concept polysémique qui trouve ses origines aussi bien dans le répertoire des sciences économiques qu'en sciences politiques (LELOUP et al, 2005 : 12).

Le FMI propose une définition qui s'inscrit dans le cadre de la gestion publique en intégrant les volets économique et légal.

« La gouvernance est une notion vaste qui couvre tous les aspects de la conduite des affaires publiques, y compris les politiques économiques et le cadre réglementaire ».

Dans le secteur public, c'est Margaret THATCHER qui a relancé l'usage du terme gouvernance au cours des années 1980, dans le cadre d'un grand mouvement de réformes visant le pouvoir des autorités locales jugé inefficace et coûteux.

Selon cette perspective, la notion de gouvernance s'inscrit dans une problématique assez large d'efficacité et d'efficience de l'action publique, et concerne les rapports enchevêtrés entre les gouvernants et les gouvernés (Bakkour, 2013 : 10).

La gouvernance financière est l'ensemble des processus, règles, normes, valeurs et institutions grâce auxquels les différents acteurs (organismes publics locaux, l'Etat...) gèrent les systèmes et les marchés financiers sur tous les territoires (Rapport de ICPC, 2012 : 15).

### **3. Méthodologie d'investigation**

Le positionnement épistémologique adopté est l'interprétativisme, la démarche est inductive et l'approche est qualitative.

L'échantillon est non probabiliste, un guide d'entretien est utilisé, nous avons réalisé une étude de contenu à travers des verbatims des répondants qui seront ensuite analysés par le logiciel Sphinx.

### **4. Résultats**

A la question : comment les acteurs de la gouvernance locale participent et s'impliquent à l'amélioration de la gestion des affaires communales ?

Les réponses à la première question ont permis d'établir le tableau 1 portant sur la participation des citoyens à la gestion des affaires communales.

**Tableau 1 : Participation des citoyens à la gestion des affaires communales**

Participation des citoyens dans la gestion des affaires communales	Nombre	Pourcentage
Non	22	68,75%
Oui	10	31,25%

Total général	32	100,00%
---------------	----	---------

**Source :** Selon nos enquêtes à partir des données primaires septembre 2024

A la lumière de ce tableau, nous observons que sur les 32 répondants, 22 / 32 des citoyens ont répondu non à la question qu'ils ne participent pas à la gestion des affaires communales soit 68,75%.

Par contre, sur les 32 répondants 10 / 32 des citoyens ont dit oui à la question qu'ils participent à la gestion des affaires communales soit 31,25%.

Les citoyens révèlent une volonté manifeste de participer à la gestion des affaires communales dans la commune rurale de Kalaban – Coro.

Les citoyens participent à la gestion des affaires communales et cherchent à s'informer davantage sur la gestion des affaires communales.

Cependant, le manque de communication claire et accessible reste un frein majeur à cette participation active des citoyens à la gestion de la commune rurale de Kalaban – Coro.

Les citoyens mettent en évidence plusieurs facteurs limitants.

Le manque de transparence dans la gestion des affaires communales, l'inaccessibilité des citoyens à l'information et le manque de communication des autorités locales avec les citoyens sont les principaux obstacles qui freinent l'implication active des citoyens de la commune rurale de Kalaban – Coro.

Les citoyens se sentent déconnectés du processus décisionnel local des affaires communales et n'ont pas accès à l'information ce qui contribue à un manque de confiance dans la gestion des autorités de la mairie de la commune rurale de Kalaban – Coro.

Les réponses à la deuxième question ont permis d'établir le tableau 2 portant sur l'implication des citoyens dans la gestion des affaires communales.

**Tableau 2 : L'implication des citoyens dans la gestion des affaires communales**

L'implication des citoyens dans la gestion des affaires communales	Nombre	Pourcentage
Non	26	81,25%
Oui	6	18,75%

Total général	32	100,00%
---------------	----	---------

**Source :** Selon nos enquêtes à partir des données primaires septembre 2024

Dans ce tableau, nous remarquons que sur les 32 répondants 26 / 32 des citoyens ont dit non à la question qu'ils ne sont pas impliqués dans la gestion des affaires communales soit 81,25%.

Par contre, sur les 32 répondants 6 / 32 des citoyens ont répondu oui à la question qu'ils sont impliqués dans la gestion des affaires communales soit 18,75%.

Cela s'explique par le fait que certains citoyens sont impliqués dans des initiatives comme les journées de salubrité ou l'aménagement des lieux publics, d'autres citoyens pensent que cette implication semble se réduire souvent à un cercle restreint de personnes.

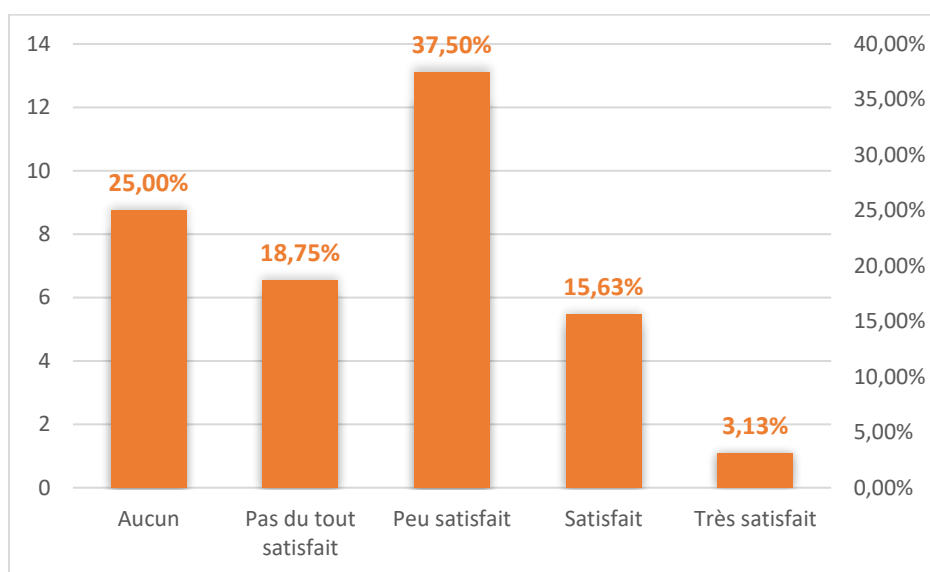
Certains citoyens estiment que seules quelques personnes ont réellement une voix et que la majorité des citoyens ne sont pas suffisamment impliqués.

Les citoyens ne sont pas impliqués dans la gestion des affaires communales parce qu'il y a un manque de transparence et de communication de la part des autorités communales.

A la question : quel est le degré de satisfaction des acteurs de la gouvernance financière de la mobilisation des impôts, des taxes et la gestion des ressources financières ?

Les réponses à la première question ont permis d'établir le graphique 1 portant sur le degré de satisfaction de la mobilisation des impôts et des taxes.

**Figure 1 : Le degré de satisfaction de la mobilisation des impôts et des taxes**



**Source :** Selon nos enquêtes à partir des données primaires septembre 2024

Le résultat du graphique 1 le degré de satisfaction de la mobilisation des impôts et des taxes montre que les 8/32 enquêtés, ont répondu à la question aucune satisfaction de la mobilisation des impôts et taxes soit 25, 00 %.

Les 6/32 interviewés, ont répondu à la question pas du tout satisfaite de la mobilisation des impôts et taxes soit 18, 75 %.

Les 12/32 citoyens, ont répondu à la question peu satisfaite de la mobilisation des impôts et taxes soit 37, 50 %.

C'est 5/32 personnes, qui ont répondu à la question satisfaite de la mobilisation des impôts et taxes soit 15, 63 %.

C'est seulement 1/32 enquêtés, qui ont répondu à la question très satisfaite de la mobilisation des impôts et des taxes soit 3, 13 %.

Les citoyens ne sont pas du tout satisfaits de la gestion des ressources financières. Ils pensent que la gestion de ces ressources financières n'est pas transparente.

Les interviewés sont peu satisfaits de la gestion des ressources financières. Ils estiment que la gestion de ces ressources financières assure peu les contribuables.

Les enquêtés sont satisfaits de la gestion des ressources financières. Ils croient que les ressources financières sont bien gérées et utilisées aux besoins de la commune.

Les répondants n'ont aucune satisfaction de la gestion des ressources financières. Ils estiment que les ressources financières sont mal gérées et sont destinées à d'autres fins qui ne sont pas les besoins de la commune.

Les répondants qui ne sont pas du tout satisfaits de la gestion des ressources financières pensent que les ressources financières ne sont du tout bien gérées par les autorités communales.

Ils estiment que les ressources financières sont mal utilisées et le plus souvent ces ressources financières sont destinées d'autres besoins qui ne sont pas celles de la commune.

Les enquêtés qui sont peu satisfaits de la gestion des ressources financières sont déçus de la gestion de ces ressources financières de la commune.

Les interviewés qui sont satisfaits de la gestion des ressources financières pensent que les ressources financières sont bien utilisées dans les besoins exclusifs de la commune.

Les usagers qui n'ont aucune satisfaction de la gestion des ressources financières estiment que les ressources financières sont mal gérées et ne sont pas utilisées aux besoins de la commune.

Les réponses à la deuxième question ont permis d'établir le tableau 3 portant sur la satisfaction de la gestion des ressources financières communales.

**Tableau 3 : La satisfaction de la gestion des ressources financières communales**

Etes-vous satisfait de la gestion des ressources financières communales ?	Nombre	Pourcentage
Non	29	90,63%
Oui	3	9,38%
Total général	32	100,00%

**Source :** Selon nos enquêtes à partir des données primaires septembre 2024

A la lumière de ce tableau, nous observons que sur les 32 répondants, 29 / 32 qui ont répondu non à la question ne sont pas satisfaits de la gestion des ressources financières soit 90,63%.

Par contre, 3 / 32 qui ont dit oui à la question sont satisfaits de la gestion des ressources financières soit 9,38%.

Les ressources financières collectées sont investies dans des projets de développement locaux, tels que l'amélioration des infrastructures ou l'entretien des espaces publics, ce qui contribue au bien-être général de la population.

Toutefois, les commentaires sont peu nombreux, ce qui pourrait indiquer que ce sentiment de satisfaction n'est pas généralisé.

Beaucoup considèrent que les ressources financières communales sont mal gérées par les élus locaux.

Cette mauvaise gestion se traduit par une absence de réalisations concrètes et un faible impact visible des projets sur le développement de la commune.

L'insatisfaction des citoyens face à la gestion des ressources financières communales est largement liée à un manque de transparence, à des cas de corruption perçus et à une non-implication dans le processus décisionnel.

Le résultat du guide d'entretien 1 réalisé auprès de Monsieur Mamoudou SIDIBE, secrétaire général de la mairie de la commune rurale de Kalaban – Coro montre que les acteurs de l'économie locale sont dynamiques et engagés pour le développement économique local (SIDIBE Mahamadou, secrétaire général de la mairie de la commune rurale de Kalaban- Coro, 49 ans, 5 septembre 2024, de 17H à 17H 30 à Kalaban- Coro, la dynamique des principaux acteurs locaux en matière de développement économique local).

## **5. Discussion**

La discussion des résultats se fait en fonction de la participation, de l'implication des citoyens, du degré de satisfaction de la mobilisation des impôts, des taxes et de la gestion des ressources financières de la mairie de la commune rurale de Kalaban – Coro.

Les acteurs impliqués dans la gouvernance administrative, financière et les citoyens sont très importants pour parler du développement économique local de la commune rurale de Kalaban – Coro.

Il ressort dans l'étude réalisée dans les communes rurales de Socoura, Sangha, Fakala et Pel Maoudé sur la participation et l'implication des citoyens dans la gestion des affaires communales par les auteurs HOUNTONDI M.M, FOURNIER C (2006) qu'il y a une insuffisante participation et implication des citoyens dans la gestion des affaires communales et une inexistence de contrôle exercé sur la gestion de la commune par les citoyens, notamment la faible participation et implication des populations aux réunions publiques du conseil communal.

Les résultats des tableaux 1 et 2 de notre recherche donne une faible participation et implication qui sont les mêmes que dans l'étude réalisée par les auteurs HOUNTONDI M.M, FOURNIER C (2006) dans les communes rurales de Socoura, Sangha, Fakala et Pel Maoudé cela montre que notre proposition les acteurs de la gouvernance locale participeraient et s'impliqueraient dans la gestion des affaires communales n'est pas confirmée.

Il ressort dans l'étude réalisée par la Direction Nationale des Collectivité Territoriales (2009) « Analyse – Diagnostic dans la commune rurale de Bassiro », GERAD/I-SEPT sur le degré de satisfaction de la mobilisation des impôts, des taxes et de la gestion des ressources

financières que les citoyens ne sont pas satisfaits du degré de la mobilisation des impôts, des taxes et de la gestion des ressources financières.

Les résultats du graphique 1 et du tableau 3 de notre recherche montre que les citoyens ne sont pas satisfaits du degré de la mobilisation des impôts, des taxes et de la gestion des ressources financières qui sont les mêmes dans l'étude réalisée par la Direction Nationale des Collectivité Territoriales (2009) « Analyse – Diagnostic dans la commune rurale de Bassiro », GERAD/I-SEPT ce qui signifie que notre proposition les acteurs de la gouvernance financière seraient satisfaits de la mobilisation des impôts, des taxes et de la gestion des ressources financières n'est pas confirmée.

Des initiatives sont prises par les acteurs économiques de la commune pour entreprendre des activités génératrices de revenus comme les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises.

La plupart d'entre eux souhaitent entreprendre dans les domaines des petites et moyennes entreprises : transformation des produits agricoles, élevages des animaux et des volailles.

Il ressort dans l'étude réalisée par la Direction Nationale des Collectivité Territoriales (2009) « Analyse – Diagnostic dans la commune rurale de Fatoma », GERAD/I-SEPT que la dynamique entrepreneuriale dans le secteur agro-pastoral et l'artisanat constituent généralement les principales activités sur lesquelles toutes les initiatives d'entrepreneuriat local prennent appui.

Il s'est avéré que toutes les initiatives d'entrepreneuriat sont campées sur l'artisanat, l'embouche bovine et le maraîchage.

L'exemple du groupement Kawral de Fatoma est illustratif grâce à la formation offerte par l'ONG Espoir, des savons sont fabriqués à partir de beurre de karité et d'ingrédients divers.

Les produits sont vendus au niveau de la foire.

Il s'agit particulièrement de commercialisation de produits tirés de ces activités.

Toutefois, par leurs faibles recettes générées, le personnel très limité, l'inexistence de registre de commerce et de comptabilité, le type de local et de standing global, ces activités entrepreneuriales ne dépassent guère le stade d'activité génératrice de revenu.

Ce sont en réalité d'initiatives très incertaines en termes d'évolution et de pérennisation.

Le résultat du guide d'entretien 1 de notre recherche confirmée par les résultats de l'étude réalisée par la Direction Nationale des Collectivité Territoriales (2009) « Analyse – Diagnostic dans la commune rurale de Fatoma », GERAD/I-SEPT montre que notre proposition les acteurs économiques seraient dynamiques et engagés dans l'entrepreneuriat est confirmée.

## **Conclusion**

L'objet de cette recherche vise à comprendre la gouvernance locale et le rôle des différents acteurs impliqués dans la gestion de la mairie de la commune rurale de Kalaban - Coro, en particulier et les collectivités territoriales, en général.

L'étude de la gouvernance locale dans la commune rurale de Kalaban - Coro met en lumière les défis complexes auxquels sont confrontés les territoires périurbains dans un contexte de forte pression urbaine, de fragmentation territoriale et d'enjeux fonciers multiples.

La configuration géographique atypique de la commune, éclatée autour du District de Bamako, complique la coordination des politiques publiques locales et affaiblit la cohésion territoriale.

Au cœur de cette gouvernance se trouvent des acteurs aux rôles imbriqués : autorités communales, services déconcentrés de l'État, chefferies traditionnelles, propriétaires fonciers, sociétés civiles et citoyens.

Malgré leur diversité, leur action conjointe reste entravée par un manque de clarté dans les responsabilités, une faible articulation entre les niveaux d'intervention, et une participation des citoyens encore marginale dans la gestion des affaires communales.

Cette situation met en évidence la nécessité de repenser la gouvernance locale autour de trois axes fondamentaux : une clarification des compétences entre les acteurs institutionnels, un renforcement de la planification territoriale participative, et une modernisation de la gestion foncière.

Dans un Mali en pleine mutation, Kalaban - Coro représente un laboratoire à ciel ouvert pour réfléchir à une gouvernance territoriale plus inclusive, plus efficace et adaptée aux dynamiques socio-économiques contemporaines.

## **Références bibliographiques**

« Gouvernance locale et démocratie participative : le projet de réaménagement BENNY FARM à Montréal ». Mémoire de Master. Université du Québec à Montréal, 177 p.

DIAWARA B, (2019). « Territorialisation des politiques publiques et reconstruction de l'Etat au Mali en termes de gouvernance ». Thèse de doctorat : Science politique. Université Paris-Est, France, p. 148-151.

Direction nationale des collectivités territoriales (2009) « Analyse – Diagnostic de la commune rurale de Bassiro », GERAD/I-SEPT, Mali, 74 p.

Direction nationale des collectivités territoriales (2009) « Analyse – Diagnostic de la commune rurale de Fatoma », GERAD/I-SEPT, Mali, 72 p.

HABRI S., TRITAH S, 2021 « La gouvernance financière des collectivités territoriales à l'ère de la régionalisation avancée » International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics – IJAFAME ISSN : 2658-8455, Volume 3, Issue 1 – 1 (2022), pp. 168-185).

HOUNTONDI M.M, FOURNIER C, 2006, Pour une gestion acceptable et un développement durable des collectivités locales : le SAFIC, un instrument d'aide à la décision, New York, FENU, p. 85.

SALVATORE G-R, (2006). « Gouvernance locale et démocratie participative : le projet de réaménagement BENNY FARM à Montréal ». Mémoire de Master. Université du Québec à Montréal, 177 p.

SALVATORE G-R, (2006). « Gouvernance locale et démocratie participative : le projet de réaménagement BENNY FARM à Montréal ». Mémoire de Master. Université du Québec à Montréal, 177 p.).